

Du Liban vers l'Europe: Réfugiés palestiniens, réseaux migratoires et pratiques transnationales.

Mohamed Kamel Dorai

► **To cite this version:**

Mohamed Kamel Dorai. Du Liban vers l'Europe: Réfugiés palestiniens, réseaux migratoires et pratiques transnationales.. Hana Jaber et France Métral. Mondes en mouvements. Migrants et migrations au Moyen-Orient au tournant du XXI^e siècle, IFPO, pp.95-111, 2005. <halshs-00291807>

HAL Id: halshs-00291807

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00291807>

Submitted on 30 Jun 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DU LIBAN VERS L'EUROPE :
REFUGIES PALESTINIENS, RESEAUX MIGRATOIRES ET PRATIQUES TRANSNATIONALES.

Mohamed Kamel Dorāï
MIGRINTER(CNRS, UMR 6588) - Poitiers

1. Introduction

La diaspora palestinienne compte aujourd'hui près de quatre millions de réfugiés. Plus de 90% résident dans les pays frontaliers d'Israël et des Territoires palestiniens. Cette relative concentration spatiale ne doit pas masquer les importantes différences qui caractérisent chacune des communautés palestiniennes dispersées. On estime aujourd'hui que près de 100 000 Palestiniens du Liban ont émigré, en grande partie vers l'Europe. Quelle lecture peut-on avoir de cette émigration ? Un redéploiement de la diaspora vers de nouveaux espaces ? Une réinstallation définitive dans des pays tiers faute de pouvoir mettre en pratique le droit au retour des réfugiés de 1948 alors que le processus de paix entamé à Oslo ne laisse entrevoir aucune avancée tangible pour cette population ? Une émigration du Liban alors que ce pays est en proie à d'importantes difficultés socio-économiques et qu'un nombre croissant de Libanais cherchent aussi à quitter leur pays ? L'expérience des réfugiés palestiniens est singulière, même si elle peut être comparée à celle d'autres groupes réfugiés qui sont contraints de quitter leur région d'origine après plusieurs décennies de conflits, comme les Tibétains, les Tamouls ou les Afghans, pour ne citer que ces quelques cas. Le contexte géopolitique moyen-oriental pèse lourdement sur leur situation. Les réfugiés palestiniens, en reconstruisant des réseaux de solidarité dans l'exil, ont apporté des réponses originales à leur dispersion forcée, esquissant les traits d'une nouvelle géographie palestinienne dans la diaspora.

Contrairement aux pratiques transnationales développées dans les couches les plus favorisées de la diaspora qui reposent sur des logiques familiales comme a pu le montrer Lamia Radi (1995), ou des logiques d'entrepreneurs telles que Sari Hanafi (1997) les a étudiées, celles mises en place par les Palestiniens des camps du sud Liban reposent sur des solidarités locales. La mise en place de réseaux migratoires s'appuie sur les systèmes de solidarités développés à l'échelle des camps et se trouvent projetés aujourd'hui à l'échelle transnationale. Cette contribution vise à entamer une réflexion sur les questions suivantes : dans quelle mesure la permanence de l'exil palestinien a-t-il permis le développement de nouveaux modes de solidarités transnationaux ? Les migrations hors du Moyen-Orient participent-elles à l'émergence de pratiques transnationales au sein de cette communauté de réfugiés ? Quels sont les effets de ces migrations sur les espaces de départ ? Après avoir analysé le contexte dans lequel est analysé l'émergence des réseaux migratoires entre le Liban et l'Europe, le rôle structurant des regroupements familiaux et villageois dans le pays de départ est examiné, pour ensuite intégrer ces observations dans l'étude du champ migratoire mis en place par les Palestiniens.

2. Eléments de contexte : Développement des pratiques transnationales et attraction de l'Europe.

Les réfugiés palestiniens ont su préserver certaines de leurs structures sociales malgré la dispersion, en s'adaptant aux contraintes engendrées par la mobilité et en utilisant, dans la mesure du possible, l'espace comme une ressource. Depuis la fin des années quatre-vingt, de nouvelles formes de mobilité internationale se sont développées au sein de la population

palestinienne du Liban. Ce mouvement s'est ensuite amplifié dans les années quatre-vingt-dix. Quel cadre d'analyse est propre à expliquer les logiques qui sous-tendent ces nouvelles migrations ?

2.1. Réfugiés, migrants, demandeurs d'asile.

La distinction classiquement effectuée entre *migration forcée* et *migration volontaire* est critiquée par un nombre croissant d'auteurs (Kunz : 1973, Shami : 1993, Loescher : 1993, Richmond : 1994, Bocco : 1994) qui relèvent que les mobilités actuelles mêlent migrations de travail, exodes ou recherche d'asile, sans que l'un ou l'autre critère puisse être défini comme unique dans le processus migratoire. Si cette distinction est opérante pour les exodes palestiniens de 1948 et 1967, qui peuvent être classés dans la première catégorie, elle semble inadaptée pour analyser la multitude de configurations migratoires qui se sont développées ces vingt ou trente dernières années au sein de la diaspora palestinienne. Seteney Shami (1993) note à ce propos : “ *displacement often leads to labour migration as a coping strategy* ”. Aujourd'hui, la discrimination juridique à laquelle sont soumis les Palestiniens du Liban¹, comme les difficultés économiques qu'ils subissent, sont le principal moteur de l'émigration qui touche essentiellement les populations réfugiées les plus défavorisées.

2.2. Réseaux et filières d'émigration

L'Europe, bien qu'elle ait fermé ses frontières aux demandeurs d'asile dans les années quatre-vingt-dix, demeure toujours attractive (Böcker et Havinga, 1998; Cels, 1990; Crépeau, 1995). Les réseaux migratoires mis en place par les migrants, relayés par les communautés palestiniennes déjà présentes en Allemagne, en Suède et au Danemark, permettent d'élaborer des stratégies migratoires qui visent à contourner les contraintes légales mises en place dans les principaux pays de destination. Les réseaux familiaux de solidarité jouent un rôle important dans l'organisation et le développement des migrations des Palestiniens du Liban, tant dans le pays de départ que dans le pays d'accueil. Leur action se situe à différentes étapes du parcours migratoires, développées par la suite : (1) ils permettent la mobilisation des fonds nécessaires au paiement du voyage, (2) par leur intermédiaire l'information sur les pays de destination circule et est diffusée auprès des migrants potentiels, (3) ils facilitent l'adaptation du nouvel arrivant dans le pays d'accueil, (4) ils occupent aussi une fonction de sélection des migrants dans l'espace de départ, (5) ils contribuent à contourner les contraintes légales mises en place dans les pays d'accueil et (6) ils influencent la destination des migrants (Gurak et Caces : 1992, Boyd : 1989, Light *et al.* : 1993).

2.3. Réfugiés, Etat(s) et pratiques transnationales.

Le développement de réseaux migratoires qui relient les espaces de départ au Liban (i.e. les camps et groupements de réfugiés palestiniens) et les espaces d'arrivée en Europe créent un flux d'échanges réciproques entre ces deux espaces. Les populations réfugiées, qui ont été contraintes de quitter leur pays de résidence, conservent le plus souvent des liens forts avec leur pays de départ par la mise en place de réseaux migratoires. Le champ des études transnationales a porté peu d'attention aux population réfugiés, même si aujourd'hui un nombre croissant d'auteurs s'y intéressent, pour relever la spécificité des réfugiés dans ce champ (Al-Ali *et al.* : 2001, Black : 2001, Koser : 2001a, Walhbeck : 2002).

¹ Voir l'article de Souheil Al-Natour (1997).

“ It can be argued that the social relations of refugees create a transnational community not bound by the geographical borders of either the countries of origin or the countries of settlement. [...] However, there are some significant differences between ordinary migrants and refugees in the form and content of the transnational social relations. It can be argued that refugees have a distinctive relationship with both the country they have been forced to flee from and the country in which they have involuntarily settled ” (Wahlbeck, 2002 : 228).

Des pratiques transnationales² se développent dans les classes palestiniennes défavorisées. Elles ont permis l'émigration d'une partie des réfugiés les plus pauvres. Des formes de “ transnationalisme par en bas ” [*transnationalism from below*] (Portes *et al.* : 1999, Smith et Guarnizo : 1998) se développent à partir des camps de réfugiés palestiniens; les pratiques transnationales permettant la réactivation de réseaux de solidarités familiaux et villageois qui traversent les frontières étatiques des pays de départ et d'accueil. Des stratégies d'acquisition de nationalités européennes se développent aussi dans les couches les plus défavorisées de la diaspora, qui leur permettent de voyager et d'assurer l'avenir de la famille dans un ailleurs plus stable politiquement, juridiquement et économiquement.

Par les contraintes juridiques qu'il impose et la fonction de contrôle des flux de population à ses frontières, l'Etat demeure aujourd'hui un acteur central dans le processus migratoire. L'Etat de départ – le Liban – en maintenant les réfugiés palestiniens dans leur statut d'apatrides tout en les excluant du marché du travail, comme les Etats de destination – l'Europe dans le cas développé ici – qui s'opposent de plus en plus à l'arrivée de réfugiés et migrants économiques sur leur sols, limite *de facto* la mobilité palestinienne.

3. du Liban vers l'Europe : La mise en place des réseaux migratoires.

Les réseaux migratoires mis en place par les Palestiniens du Liban, qui reposent sur les solidarités familiales et villageoises, s'inscrivent dans la même logique que les réseaux de sociabilité développés à l'échelle des camps et des groupements. C'est leur extension spatiale qui s'est étendue, du local vers le transnational. Les Palestiniens installés en Europe depuis les années soixante ont servi de tête de pont aux réseaux migratoires, qui ont connu un essor dans les années quatre-vingt. Il s'agit là d'une stratégie migratoire élaborée pour contourner la fermeture de plus en plus prononcée des frontières en Europe.

3.1. De l'espace du camp à l'espace migratoire, du local au transnational.

Thomas Faist (2000, pp. 1-17) relève que l'immobilité relative des populations et leur mobilité sont deux phénomènes animés par les mêmes dynamiques. Les ressources socio-spatiales créées dans les camps et les groupements palestiniens sont mobilisées par leurs habitants à l'échelle locale pour améliorer leurs conditions de vie. Thomas Faist note d'ailleurs que les ressources inhérentes aux liens entre les membres d'un groupe comme la solidarité, les contraintes, la circulation de l'information, le capital social se développent localement. La mise en place de réseaux migratoires permet le transfert de ces ressources du local vers le transnational, et sont alors potentiellement utilisables par les migrants. Un espace social transnational émerge lorsque la migration, qu'elle soit le fait de travailleurs migrants ou de réfugiés, donne lieu à un échange entre le pays de départ et celui d'arrivée. Celui-ci inclut non

² Nous reprenons ici la définition de Nina Glick Shiller *et al.* (1995, p. 48) : "Transnational migration is the process by which immigrants forge and sustain simultaneous multi-stranded social relations that link together their societies of origin and settlement".

seulement des personnes, mais aussi des biens, de l'information, des symboles et des pratiques culturelles.

L'auteur poursuit et observe que l'analyse des migrations en terme de réseaux migratoires souffre de deux carences : elle n'explique pas la relative immobilité de la majeure partie des migrants potentiels, et elle n'aborde pas la question de l'émergence des réseaux migratoires. Il propose de considérer que dans un premier temps le capital social est un facteur qui limite la mobilité, puis lorsque les réseaux migratoires se développent, ils deviennent un élément moteur de l'émigration. Ce cadre d'analyse est pertinent pour la compréhension des dynamiques migratoires des Palestiniens du Liban. Longtemps ces derniers ont été peu mobiles du fait de la densité des réseaux de solidarité et d'entraide à base familiale et villageoise à l'échelle des camps et des groupements. La déstructuration de ces espaces, comme celle des réseaux de solidarité à base locale, entamée avec l'invasion israélienne en 1982, entraîne le départ de nombreux réfugiés vers l'Europe du nord. De nouvelles formes de solidarité se développent alors dans un espace migratoire transnational, qui soutiennent et accélèrent l'émigration. Thomas Faist note d'ailleurs à ce propos que l'installation de primo migrants est l'élément central qui déclenche la mise en place de réseaux migratoires parce que ces derniers cristallisent le capital social. La migration se développe lorsque le capital social ne fonctionne pas uniquement à l'échelle locale, mais comme une courroie de transmission à l'échelle transnationale (*transnational transmission belt*).

Les facteurs qui aboutissent à la mise en place et au développement des réseaux transnationaux sont multiples et sont la résultante d'une dynamique politique propre au contexte libanais et de facteurs géopolitiques moyen-orientaux. Jusqu'au début des années quatre-vingt, le contexte juridique restrictif qui touche les Palestiniens au Liban, a été contrebalancé par une forte présence de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP). La centrale palestinienne a fourni du travail et des prestations sociales aux populations palestiniennes les plus défavorisées. Le mouvement national palestinien, alors fortement structuré, proposait aussi une solution politique à la question des réfugiés en faisant du droit au retour le fer de lance de son combat. Le démantèlement de l'OLP et son éclatement géographique en 1982, puis plus tard la mise en place du processus de paix à Oslo, qui relègue le problème des réfugiés à des négociations futures, ont réduit l'efficacité des réseaux de solidarités à l'échelle locale. L'émigration est devenue un objectif pour de nombreux réfugiés, parce qu'elle permet de sortir d'une situation perçue comme sans issue par les Palestiniens les plus défavorisés. L'Europe apparaît alors comme une solution alternative à un retour de plus en plus improbable en Palestine à moyen terme, ou à une installation durable au Liban dans un contexte de plus en plus hostile à la présence palestinienne.

Pour comprendre l'efficacité et la permanence des réseaux transnationaux, il convient de porter une attention particulière au contenu symbolique et social des réseaux migratoires. La forte conscience d'appartenir à un même groupe est liée à trois facteurs : l'expérience partagée et transmise de la *nakba* de 1948, la fréquentation des camps comme espace symbole de l'exode, et les regroupements villageois qui permettent de recréer la géographie palestinienne dans l'exil. Tous ces éléments au contenu symbolique fort, structurent tant à l'échelle locale que transnationale les réseaux de solidarité palestiniens.

3.2. A l'origine des réseaux migratoires : les premiers Palestiniens en Europe du nord.

L'arrivée des premiers Palestiniens du Liban en Europe du nord, essentiellement en Allemagne et en Suède, dans les années soixante et soixante-dix, ne concerne qu'un faible

effectif de réfugiés, quelques centaines en Suède et quelques milliers en Allemagne. Leur présence a cependant joué un rôle moteur dans l'organisation des réseaux migratoires qui se mettent en place dans les années quatre-vingt et se développent dans les années quatre-vingt-dix. Plusieurs réfugiés installés dans les années quatre-vingt, ou plus tard, expliquent le choix de leur destination par la présence d'un ou plusieurs membres de leur famille, de leur camp ou de leur groupement d'origine dans le pays d'accueil.

Les premiers arrivants, souvent des jeunes hommes seuls et diplômés, ont bénéficié d'un accueil favorable en Europe du nord et ont rapidement obtenu des permis de résidence longue durée, voire la nationalité de leur pays d'accueil, ainsi que du travail. La majeure partie de ceux que nous avons pu rencontrer se sont mariés à des Allemandes ou à des Suédoises. Ils ont pu tisser des réseaux de relations diffus avec leur société d'accueil. Cela leur permet de préparer l'arrivée de nouveaux migrants, puisqu'ils maîtrisent les rouages institutionnels et économiques locaux. Il convient de relever l'importance des liens faibles (*weak ties*) dans le fonctionnement des réseaux, qui permet la construction de ponts (*bridges*) entre la communauté migrante et la société d'accueil (Gurak et Caces : 1992; Boyd : 1989). C'est le cas en Allemagne par exemple, où plusieurs personnes d'origine palestinienne exercent la profession d'avocat. Ils accompagnent dans leurs démarches les Palestiniens qui demandent la régularisation de leur situation en Allemagne. En Suède, plusieurs réfugiés palestiniens rencontrés à Göteborg et Stockholm se sont insérés sur le marché du travail dans le domaine de l'aide sociale aux étrangers, soit en tant que traducteur, soit comme travailleur social dans les foyers pour étrangers nouvellement arrivés, ou dans le secteur associatif. Leur connaissance du système suédois facilite l'arrivée de nouveaux réfugiés palestiniens.

L'adaptation des nouveaux arrivants est aussi facilitée par la présence d'entrepreneurs palestiniens et arabe de façon plus générale, comme à Berlin. Les Palestiniens trouvent assez facilement du travail dans le secteur de la restauration, du petit commerce ou du bâtiment, dans lesquels la présence de main d'œuvre étrangère est assez importante, et où les Palestiniens arrivés de longue date ont investi. Il s'agit essentiellement de la restauration rapide ou d'épiceries de petites tailles. Leur adaptation est d'autant plus aisée que ces secteurs embauchent une importante main d'œuvre non déclarée. Bon nombre de Palestiniens en situation irrégulière s'insèrent sur ce segment du marché du travail au noir. Nous avons pu aussi remarquer lors des entretiens que nous avons effectués auprès de migrants revenus au Liban après une expérience en Allemagne, le développement, certes marginal, d'activités illicites comme le trafic de stupéfiants, fortement rémunérateur, au dire des personnes rencontrées. Avec l'argent dégagé par ces revenus les personnes rencontrées pratiquaient le commerce à la valise de vêtements de marques occidentaux revendus ensuite au Liban.

4. La structuration d'un espace migratoire transnational.

Les réseaux migratoires à base villageoise et familiale sont les supports principaux des filières d'émigration du Liban vers l'Europe du nord. Ils jouent un rôle important dans quatre domaines principaux : (1) la collecte des fonds nécessaires pour émigrer, (2) le regroupement familial comme stratégie migratoire, (3) la circulation de l'information entre pays de destination et pays de départ et (4) l'adaptation des nouveaux arrivants.

4.1. Réseaux migratoires et collecte des fonds nécessaires pour émigrer.

Les sommes investies dans les voyages et les nombreux intermédiaires sont comprises entre 4 000 \$ et 7 000 \$ et dépendent des destinations. Lors de mes entretiens au sud Liban j'ai

rencontré des familles entières qui ont tenté de partir, ce qui place les sommes investies, et perdues pour ceux qui ont connu l'échec, à plus de 15 000 \$ dans certains cas. Plusieurs familles rencontrées, entre autre dans le camp de Borj Shémali, le plus défavorisé de la région de Tyr, ont vendu tous leurs biens, y compris leur habitation et leurs meubles, pour partir. Un échec les met dans des situations socio-économiques très difficiles. Il faut rappeler que la majeure partie des réfugiés palestiniens n'ont pas de revenu fixe, puisqu'ils travaillent comme ouvriers journaliers. Les revenus de ces derniers se situent donc aux alentours de 200 \$ par mois. Très peu de réfugiés peuvent donc payer seuls le prix induit par l'émigration, au regard de leurs revenus mensuels. Les personnes qui désirent émigrer empruntent le plus souvent leur argent dans les réseaux familiaux et villageois.

La collecte des fonds dans son entourage proche représente plusieurs avantages. Tout d'abord, dans la plupart des cas, les migrants potentiels ne sont pas solvables, aucun organisme financier ne leur prêterait de l'argent. Il faut donc trouver des modes de financements informels alternatifs. Les sommes en jeu sont importantes, puisqu'elles représentent plusieurs milliers de dollars par individu. La famille étendue, voire les membres du même village d'origine, se cotisent pour rassembler les fonds nécessaires. Il est rare qu'une ou deux personnes disposent de la somme nécessaire. Il s'agit d'un prêt collectif. Une fois la somme prêtée, le débiteur se retrouve à l'étranger. Seule l'appartenance du migrant à un réseau fortement structuré et identifié garantie aux créanciers le remboursement de la somme prêtée. Il s'agit d'une relation de confiance. Arrivé à destination, le migrant rembourse sa dette en envoyant de l'argent à ses créanciers. Le plus souvent, l'argent transite lors du retour de proches dans leur camp ou groupement d'origine au Liban. L'importance des relations entre la communauté de départ et le groupe expatrié est primordiale dans le fonctionnement de ce système de solidarité financière. Ce mécanisme est très efficace lorsque la base du réseau est familiale. Plus la base est large, moins il est efficace. Le cas le plus observé est le suivant : le père part travailler en Allemagne, puis, lorsque ses revenus lui permettent, il fait venir son fils aîné, puis suivent les autres fils (ou frères), et vient ensuite le reste de la famille, c'est-à-dire, la femme (ou mère) et les filles (ou sœurs).

4.2. Réseaux migratoires, mariage et regroupement familial.

Les seules ressources financières, si elles facilitent la prise en charge d'une partie du coût de la migration, ne permettent pas d'obtenir un droit de résidence légale en Europe. Il est utile de rappeler que depuis la fin des années quatre-vingt, il est très difficile pour les Palestiniens d'obtenir le statut de réfugié en Europe. La majeure partie tente donc d'immigrer clandestinement dans l'espoir de se faire régulariser par la suite. Les réseaux migratoires à base familiale et villageoise sont une ressource très importante pour les migrants qui veulent saisir l'opportunité d'obtenir rapidement un titre de séjour légal en Europe.

Certains Palestiniens qui sont arrivés dans les années soixante, mais surtout pendant les années soixante-dix, ont fondé une famille dans leur pays d'accueil. Dans nombre de ces familles rencontrées les parents préfèrent que leurs filles se marient avec des musulmans, et de préférence des Palestiniens originaires du même camp ou groupement au Liban. Ce type de mariage est facilité par le fait que les filles disposent dans la majeure partie des cas de la nationalité allemande, suédoise ou danoise. Lors des retours estivaux au Liban, elles se marient, puis font venir leur époux en Europe. Une jeune palestinienne responsable de l'Union de femmes pour le groupement de Chabriha expose la façon dont se passent ces mariages.

“ Les gens partent par le biais de mariages avec des Palestiniennes émigrées qui reviennent en été. Elles choisissent un mari, et elles lui donnent les papiers. Il y en a tous les ans. Les parents préfèrent marier leur filles ici qu'au sein de la société européenne. Quand elle a une carte de séjour ou la nationalité, elle se marie et retourne faire les papiers dans son pays de résidence en Europe pour son mari. Entre temps, elle prend une maison là-bas. ”

Interrogée sur la nature des mariages, sa réponse est sans ambiguïté, il s'agit de mariages effectifs, et non de mariages blancs. Ce sont les relations communautaires qui priment, la question des papiers est l'un des avantages de ce type d'union mais n'est pas le seul but recherché.

“ Ce sont de vrais mariages, comment pourrait-il en être autrement ? Les gens qui habitent ici sont tous des proches, ce n'est pas concevable de faire un mariage blanc. La fille vient et choisit un mari, elle ne peut pas le laisser tomber là-bas. Les mariages blanc existent, mais ça n'est jamais arrivé ici à Chabriha. Cette situation crée des problèmes pour les filles qui sont ici. Elles ne trouvent pas à se marier, elles doivent travailler le plus souvent. La situation économique fait que les jeunes pensent plutôt se marier avec une fille qui vit à l'étranger. ”

En Suède, j'ai rencontré des jeunes palestiniens contraints de faire un mariage blanc pour obtenir des papiers. Il semble cependant que cette pratique, difficile à assumer pour les jeunes migrants, soit limitée. Les conséquences sur l'espace de départ sont importantes. L'émigration est le fait d'hommes jeunes. Les jeunes filles se retrouvent en surnombre par rapport aux jeunes hommes en âge de se marier et qui résident sur place. Beaucoup de jeunes palestiniennes ne réussissent pas à se marier, elles restent donc chez leur parents et travaillent le plus souvent comme ouvrières agricoles. Zoubeir³, un jeune du camp d'Al Buss témoigne de la façon dont il a quitté le Liban pour s'installer en Allemagne.

“ Je suis né en 1972, j'ai habité ici dans le camp d'Al Buss jusqu'à ce que je me marie avec ma cousine qui a la nationalité allemande. Ma cousine est née en Allemagne et a la nationalité allemande. Cela fait vingt-deux ans que sa famille vit en Allemagne. Elle venue ici, je me suis marié avec elle, et elle m'a fait venir en Allemagne en 1994. Je suis entré dans le cadre du regroupement familial. Ce qui fait que je suis arrivé légalement. J'ai obtenu une carte de séjour d'un an renouvelable, et j'ai pu travailler. ”

Son expérience s'est cependant soldée par un échec. Deux mois avant qu'il ne puisse obtenir sa carte de séjour longue durée en Allemagne, sa femme l'a quitté en prenant leur fille. Il n'a pu alors obtenir ses papiers, malgré les nombreux recours qu'il a entamé auprès de la justice en tant que père d'un enfant de nationalité allemande. Il a été contraint de quitter le territoire allemand en mars 1999 et a donc regagné le Liban, où il réside toujours, ce qui dénote la précarité juridique des nouveaux arrivants, qui ne bénéficient plus des mêmes conditions d'accueil que ceux entrés en Europe auparavant. Les cas de divorces demeurent rares selon Dima Abdulrahim (1993, pp. 74-75).

³ Afin de préserver l'anonymat des personnes interrogées, tous les noms utilisés dans ce texte sont des pseudonymes.

4.3. Réseaux migratoires et circulation de l'information.

Les liens créés et maintenus entre les migrants et leur communauté d'origine sont sous-tendus par deux aspects principaux. La migration est souvent la résultante d'une stratégie communautaire ou familiale pour augmenter leur revenu ou minimiser le risque de fluctuation des revenus, la nécessité de contacts bilatéraux entre migrants et non-migrants est nécessaire (contrôle du migrant et envoi de revenus). L'exécution de tels objectifs nécessite un flux constant de ressources, d'informations et de personnes qui assurent le fonctionnement et la pérennité du système. L'installation des migrants sur le long terme dans leur pays d'accueil nécessite la modification des réseaux afin de permettre à ce type de système d'échanges étroits entre communauté migrante et communauté d'origine d'exister (Gurak et Caces : 1992).

Dans le cas des Palestiniens du Liban en Europe, ces deux aspects se vérifient. Face à la crise économique qui frappe les réfugiés palestiniens, l'émigration d'un ou plusieurs membres de la famille permet d'assurer l'envoi de fonds de façon assez régulière. Ainsi, selon nos observations, les personnes restées sur place, le plus souvent âgées, disposent d'un revenu moyen mensuel compris entre 100 \$ et 200 \$. Les communautés palestiniennes en Europe fournissent aussi des fonds plus importants de façon ponctuelle, en cas d'importantes dépenses, comme une opération chirurgicale. Ainsi, à Jall al Bahr, une famille a réussi à récolter en moins d'une semaine les fonds nécessaires à l'opération de l'un de ses membres, soit 2 500 \$, en se faisant envoyer 2 000 \$ d'Allemagne et du Danemark, où réside plus de la moitié de la famille. L'utilisation du téléphone permet une circulation rapide de l'information. L'argent est lui transféré par virement entre un compte bancaire en Europe vers un compte au Liban, ou par des organismes privés spécialisés.

La circulation de l'information passe le plus souvent par des canaux immatériels, la circulation des personnes se limitant à ceux qui disposent d'une nationalité européenne ou d'un titre de séjour longue durée. Les visites annuelles sont donc le fait de Palestiniens installés de longue date dans le pays d'accueil. Le courrier électronique est devenu un outil de communication assez fréquemment utilisé, puisque moins coûteux que le téléphone, et plus fiable et plus rapide que la poste classique. Dans le camp d'Al Buss, où l'installation d'une ligne de téléphone est interdite, un épiciers a fait parvenir une ligne de téléphone depuis l'extérieur du camp, avec une rallonge téléphonique, et a connecté un ordinateur à Internet de façon à envoyer et recevoir du courrier électronique. Les habitants du camp pouvaient donc envoyer du courrier à leur famille en Europe, pour 1 500 Livres libanaises (environ 1€), soit un 500 LL de plus que le prix d'un appel local. En décembre 2002, j'ai pu constater la multiplication dans le camp d'Al Buss des petites échoppes qui proposent un accès à Internet.

La permanence des réseaux de solidarité entre les Palestiniens d'Europe et ceux restés au Liban ne pose pas encore problème puisque les arrivées les plus importantes ont eu lieu dans les années quatre-vingt, et sont donc relativement récentes. Les Palestiniens nés en Europe sont cependant de plus en plus nombreux. Jusqu'aujourd'hui, et d'après les entretiens que j'ai effectués auprès de cette catégorie de population à Stockholm et parmi ceux qui sont revenus au Liban en visite, ils accordent une grande importance au maintien des relations avec leurs camps ou groupement d'origine. Il est cependant difficile d'entrevoir quels seront les modes de solidarités qui verront le jour dans l'avenir, si ces derniers perdurent. Le développement de l'émigration clandestine représente un obstacle de taille à la circulation de l'information et des personnes, du fait de l'illégalité dans laquelle se trouvent les Palestiniens. Lors de mes entretiens j'ai pu observer que dans le cas des migrants clandestins, les relations avec l'espace d'origine sont faibles voir inexistantes, jusqu'à ce que ces derniers obtiennent des papiers.

Cependant on peut noter une intense activité des associations de jeunes palestiniens installés légalement en Europe, pour la défense du droit au retour ou la création d'un Etat palestinien.

4.4. Réseaux migratoires et adaptation des migrants dans le pays d'accueil.

L'adaptation des migrants a souvent été expliquée par la faculté de ces derniers à activer leurs réseaux familiaux et/ou communautaires dans leurs espaces d'accueil. Ces réseaux forment la base de l'organisation de la communauté migrante, ce qui permet de la structurer et de maintenir des liens avec la société d'origine. Une des utilités du réseau réside dans la baisse du "coût de la migration" (dans tous les sens du terme) en diffusant des informations dans différents cercles de migrants potentiels (Gurak et Caces : 1992, Boyd : 1989).

Dans le pays d'arrivée, les proches ainsi que des personnes du même village d'origine en Palestine ou du même camp de réfugiés jouent un rôle important. C'est le cas pour la majeure partie des migrants rencontrés en Suède, ou des Palestiniens qui se sont installés en Allemagne. Ce sont ces réseaux qui permettent de trouver un emploi, ou un logement dès leur arrivée. La fonction d'adaptation est un facteur très important relevé dans le discours des candidats à l'émigration. Pour la plupart, ils bénéficient au Liban des réseaux d'entraides familiaux et villageois qui leur permettent de surmonter les difficultés quotidiennes et les aléas économiques. La décision de migrer est envisagée, car elle ne remet pas en cause les bénéfices tirés de ce système de solidarité, puisqu'une fois arrivés en Europe, ils retrouvent en partie ce type d'entraide. Elle prend la forme d'un hébergement gratuit avec des membres de sa famille ou des personnes originaires du même camp, des prêts d'argent, l'aide à la recherche d'un emploi, etc.

Si les réseaux de solidarités jouent un rôle majeur pour l'adaptation des migrants nouvellement arrivés, grâce entre autre à la multiplicité des liens faibles tissés entre les migrants déjà installés sur place et la société d'accueil, les contraintes qui pèsent sur les réfugiés palestiniens demeurent lourdes en Europe. La question du statut juridique est l'un des obstacles les plus importants. Etant privés de leur nationalité, donc considérés comme apatrides, l'obtention d'un statut juridique stable et reconnu et de la nationalité de leur pays d'accueil, est une des conditions nécessaires à l'adaptation des Palestiniens. Seul un statut reconnu leur permet de trouver un emploi, un logement, et le droit de circuler librement. Dans un contexte où les politiques d'asile et d'immigration sont de plus en plus restrictives en Europe, le développement des réseaux transnationaux est entravé, et un nombre croissant de Palestiniens résident en Europe avec des statuts précaires et provisoires qui les placent en marge de ces réseaux de solidarités.

L'intensité des échanges entre migrants et communautés restées sur place au Liban aboutit à l'émergence de champs migratoires⁴ distincts, au sein de l'espace migratoire des Palestiniens du Liban en Europe. Les réseaux migratoires mis en place, comme l'effet des politiques d'accueil en Europe qui concernent les réfugiés, ont une influence sur la répartition géographique des migrants. Les flux se dirigent donc de façon préférentielle vers des espaces d'accueil particuliers, où résident des membres de la communauté arrivés précédemment. Dans le cas palestinien, les contraintes inhérentes au statut légal des réfugiés conditionnent en partie le "choix" du pays de destination. C'est donc la combinaison de facteurs juridiques, qui dépendent des politiques d'Etat, et de facteurs socio-spatiaux, qui résultent des dynamiques

⁴ Nous reprenons ici la définition de Gildas Simon : "*Le champ migratoire est, ici, défini comme l'ensemble de l'espace structuré par les flux migratoires et relationnels, espace parcouru, pratiqué, vécu par les populations migrantes*" (Simon, 2000).

propres des groupes migrants, qui permet de comprendre le fonctionnement des champs migratoires palestiniens du Liban vers l'Europe, et leur recompositions spatiales actuelles.

5. Des situations socio-économiques contrastées dans les pays d'accueil en Europe

L'insertion des réfugiés palestiniens dans leur société d'accueil dépend étroitement de deux facteurs corrélés : leur statut juridique et la date de leur arrivée en Europe. Trois cas de figures distincts peuvent être dégagés.

5.1. Des premiers arrivants bien intégrés dans leurs sociétés d'accueil.

Les réfugiés qui sont arrivés dans les années soixante et soixante-dix, ont pour la plupart obtenus assez rapidement des cartes de résidence longue durée et dans un deuxième temps la nationalité de leur pays d'accueil, que ce soit en Suède au Danemark ou en Allemagne. L'accès à la nationalité de leur pays d'accueil a été facilité pour les réfugiés palestiniens, parce que ceux-ci étaient considérés comme apatrides sur le territoire européen. Ils sont arrivés dans un contexte de croissance économique. Les taux de chômage étaient faibles dans leurs pays d'accueil, ce qui a favorisé leur insertion sur le marché du travail. Cette première période est aussi marquée par l'arrivée de réfugiés diplômés, qui se sont insérés dans l'industrie ou les services en tant que technicien ou ingénieur. Il est utile de rappeler que les premiers Palestiniens sont arrivés dans le cadre d'une coopération entre l'UNRWA et des entreprises suédoises. En Suède, Une partie des Palestiniens s'est dirigée vers le secteur du travail social, très développé dans ce pays. Effectivement, les Palestiniens sont parmi les premiers migrants arabes installés dans ce pays. Lorsqu'ils maîtrisent la langue suédoise, ils peuvent devenir traducteurs pour les services de l'Etat suédois, ou comme travailleurs sociaux auprès des nouveaux migrants arabes, venus d'Irak ou du Liban. Une palestinienne arrivée dans les années soixante-dix du Liban, qui réside aujourd'hui à Göteborg témoigne.

“ J'ai appris le suédois et je travaille maintenant dans un bureau d'aide sociale aux étrangers. Comme j'ai vécu les mêmes problèmes qu'eux, je comprend mieux leurs difficultés. Je sais qu'il est difficile d'arriver dans un pays où il n'y a pas beaucoup d'Arabes. ”

Il s'agit là d'un important débouché pour les femmes palestiniennes. Le secteur de la restauration est aussi une branche privilégiée par les Palestiniens, surtout en Allemagne. Ils ont ouvert leurs propres commerces et développé une forme de commerce ethnique.

Durant cette période l'essentiel des arrivées sont le fait d'hommes seuls. La plupart se sont mariés avec des Allemandes ou des Suédoises. Ils ont rapidement appris la langue de leur pays d'accueil. Une nouvelle génération de Palestiniens est maintenant née en Europe. L'étude réalisée par Mahmoud Issa (1995) au Danemark, comme les entretiens que nous avons effectués auprès de jeunes palestiniens à Göteborg et Stockholm, montrent que ces derniers conservent des liens étroits avec la Palestine – beaucoup font le voyage en Palestine / Israël – et développent dans le secteur associatif des activités liées à la culture palestinienne, ou aux événements politiques en relation avec la défense des droits des Palestiniens. Cette génération se sent européenne mais continue de revendiquer pleinement son appartenance au peuple palestinien. Un certain nombre ont d'ailleurs été inscrits par leurs parents dans les registres de l'UNRWA, en tant que réfugié palestinien du Liban. Les contacts avec le Liban se manifestent par l'envoi de remises à la famille et aux proches restés sur place, ou par des retours réguliers.

5.2. Des situations plus contrastées dans les années quatre-vingt.

Suite à l'invasion israélienne de 1982, un nombre important de réfugiés est arrivé en Europe du nord et en Allemagne. L'accueil pour ces réfugiés a été plus difficile à mettre en œuvre dans les pays d'arrivée, qui ont eu tendance, comme l'Allemagne, à refuser l'installation sur le sol de nouveaux demandeurs d'asile. Beaucoup ont été admis au titre de réfugiés *de facto*, ils ne bénéficient donc pas d'un droit de séjour permanent, ni dans la plupart des cas du droit au travail ou à l'éducation. Il faut noter qu'ils sont arrivés dans un contexte de fort ralentissement économique et de hausse du chômage en Europe, ce qui n'a pas facilité leur insertion sur le marché du travail. De plus, la montée de sentiments xénophobes est un facteur non négligeable au milieu des années quatre-vingt en Europe, qui a contribué à ralentir l'intégration des réfugiés.

Les Palestiniens arrivés durant cette période ont fui un conflit dans lequel les civils étaient pris pour cible. Beaucoup sont arrivés blessés et traumatisés. Le niveau d'éducation et de formation d'un certain nombre de jeunes palestiniens du Liban est à cette date beaucoup plus faible que celui de leurs prédécesseurs. Les écoles et les centres de formation de l'UNRWA ou de l'OLP ont régulièrement cessé leur activité pendant la guerre civile qui a déchiré le pays à partir de 1975. Plusieurs cas de figure se présentent. Les personnes diplômées ont pu rapidement s'intégrer sur le marché du travail, comme leurs homologues de la période précédente. D'autres n'ont pas eu cette chance, et ont éprouvé plus de difficultés à apprendre la langue de leur pays d'accueil. Ils se retrouvent sans emploi et vivent de l'aide sociale. Une femme palestinienne qui vient du Liban et qui habite dans une banlieue défavorisée au nord de Göteborg l'atteste :

“ Je ne travaille pas. Ici, il y a beaucoup d'étrangers au chômage. C'est comme en France il y a du racisme. Je suis bénévole dans 'l'association des femmes et enfants arabes'. Je ne touche que l'aide sociale pour vivre. Comme ils ne reconnaissent pas mon diplôme de secrétariat que j'ai obtenu au Liban, je dois recommencer ici mes études. ”

Ce dernier cas de figure concerne essentiellement les Palestiniens qui ont trouvé refuge au Danemark ou en Suède. Ils résident dans les quartiers périphériques des grandes agglomérations scandinaves à Malmö, Göteborg, Stockholm, Copenhague ou Århus, où se concentrent les populations réfugiées irakienne, iranienne et somalienne. Cette situation concerne essentiellement des familles émigrées à la suite de la destruction de leurs habitations pendant la Guerre des camps.

5.3. Un déficit d'intégration pour les derniers arrivants.

Les derniers arrivés ne bénéficient pas des mêmes conditions que leurs homologues entrés en Europe avant les années quatre-vingt-dix. Les pays de l'Union européenne ont fermé leurs frontières et la majeure partie des réfugiés palestiniens franchissent aujourd'hui de façon illégale les frontières de leur pays d'accueil. Ils ne disposent donc pas de papiers qui leur permettent de travailler, voire même de résider légalement sur le territoire européen. Ils se retrouvent démunis, en marge dans leurs sociétés d'accueil, au même titre que bon nombre de demandeurs d'asile déboutés, ou de migrants clandestins. Ils travaillent essentiellement dans deux secteurs d'activités, la restauration et le bâtiment, qui emploient des travailleurs non déclarés. Un jeune palestinien du groupement de Nahr al Samir, revenu d'Allemagne, parle des difficultés à s'intégrer sans avoir le droit de travailler.

“ Je suis arrivé en Allemagne en 1987, par Berlin-est. Je suis passé à l'ouest et ils m'ont donné des papiers pour six mois renouvelables. Je n'avais pas le droit de travailler. Mon frère qui habitait en Allemagne m'a aidé à trouver un travail au noir dans un restaurant, c'est courant comme activité quand on n'a pas de papiers. ”

Pour eux, les perspectives d'intégration dans leurs sociétés d'accueil sont limitées et soumises à la régularisation de leur situation. Leurs revenus sont faibles, ils vivent donc dans les quartiers les plus défavorisés des grandes métropoles européennes, souvent en sous-louant à plusieurs un appartement, ou une pièce dans un appartement. Les derniers arrivants vivent donc dans une situation précaire, qui contraste avec celles des réfugiés arrivés avant les années quatre-vingt-dix. Les contraintes juridiques dans les pays d'accueil sont en partie responsable de cet état de fait qui marginalise les déboutés du droit d'asile comme les migrants clandestins. Leurs perspectives d'avenir sont directement liées à l'évolution de leur situation juridique.

Le 11 septembre 2001, s'il ne représente pas une rupture brutale, marque un renforcement des politiques restrictives d'asile et d'immigration en Europe et en Amérique du nord qui a débuté à la fin des années 1980⁵. Le lien entre les questions migratoires et sécuritaires s'est renforcé dans les discours des Etats européens, légitimant en retour un contrôle accru des mouvements de population aux frontières et une stigmatisation croissante des migrants illégaux assimilés le plus souvent à la sphère des activités criminelles, voire terroriste. Les réfugiés palestiniens qui tentent de se rendre en Europe subissent les contrecoups de ce durcissement des politiques migratoires. Les pratiques transnationales développées en l'Europe et le Liban se fondent en grande partie sur la circulation tant des individus, que de l'argent ou de l'information, circulation qui est aujourd'hui entravée par la fermeture des frontières. Les derniers entretiens que j'ai effectués en décembre 2002 à Tyr montrent l'attrait prononcé de l'Europe pour des candidats aux départs toujours aussi nombreux, puisque la situation politique et économique au Liban se détériore et que la tension géopolitique régionale demeure forte, les espoirs d'une paix israélo-palestinienne s'éloignant. Les résultats de cette équation qui combine fermeture de frontière et pression migratoire accrue, semblent entraîner une pérennisation des migrations clandestine ou illégale, qui apparaît de plus en plus aux migrants potentiels comme la seule issue possible pour se rendre en Europe.

6. Conclusion

Les structures mises en place par les Palestiniens des camps et des groupements relient leurs pays d'accueil, en l'occurrence le Liban, avec les différents pôles migratoires européens. Dans ce dispositif, la Palestine, en tant qu'espace physique est contournée, du fait du contexte politique et juridique, mais elle demeure présente de façon symbolique, comme ressource et référent identitaire central. Le pays d'accueil (le Liban) se substitue de fait au pays d'origine (la Palestine) comme base de départ des réseaux transnationaux de solidarité. Les camps sont des "morceaux de Palestine" en exil, à partir desquels la société palestinienne se réorganise et

⁵ Ce lien a été problématisé dans un ouvrage dirigé par Myron Weiner (1993) *International migration and security*, Boulder, Westview press, 333 p. On peut lire un dossier spécial publié dans *International Migration Review* (vol. 36, spring 2002 : 7-40), intitulé “ Reflections on international migration after 9/11 : perspectives from around the world by Thomas Faist, Howard Adelman, Christopher Mitchell, Mary M. Kritz, and Graeme Hugo ”, qui traite de l'actualité de cette problématique suite au 11 septembre 2001.

se redéploie vers d'autres espaces, par la mise en place de champs migratoires structurés (Doraï, 2002).

La circulation transnationale chez les Palestiniens se concentre sur la capacité à véhiculer de l'information sur les pays d'accueil et sur l'envoi de remises dans le pays d'origine. Il s'agit d'une extension à l'échelle transnationale des systèmes de solidarité locaux, qui permet à la communauté de faire face aux difficultés de vie au Liban, en diversifiant les sources de revenu. Les stratégies d'acquisition d'une nationalité européenne sont une garantie face à l'incertitude de l'avenir de la communauté palestinienne au Liban. L'accroissement du nombre de Palestiniens disposant d'une nationalité reconnue est un élément qui risque d'accroître leur mobilité et renforcer en retour l'émergence d'une communauté transnationale. Il n'en demeure pas moins que ces pratiques transnationales sont le plus souvent contraintes, et les réfugiés demeurent tributaires des politiques d'asile mise en place dans les pays de destination. La complexité des parcours migratoires, la multiplication des étapes, comme la précarité dans laquelle demeurent la majeure partie des demandeurs d'asile déboutés, des réfugiés de facto ou des migrants contraints à la clandestinité, en témoignent. Richard Black relève d'ailleurs à ce propos :

“ Focusing on the role played by refugees in transnational activities could help to dispel some of the more idealistic notions of transnationalism from below as a people-led process, which take advantage of processes of globalization and ease of travel in the modern world ” (Black, 2001 : 66).

Les pratiques transnationales ont plutôt tendance à renforcer les inégalités au sein de la diaspora. Ceux qui sont exclus de ces dynamiques, les personnes au capital social faible ou les jeunes femmes seules, se retrouvent ‘à la marge de la marge’ dans des situations toujours plus précaires. De nombreuses jeunes femmes palestiniennes n'arrivent plus à se marier et sont contraintes de travailler pour gagner leur vie. La majeure partie d'entre elles qui habitent dans les groupements ruraux de la région de Tyr ont un faible niveau d'éducation. Elles ne trouvent donc que des emplois faiblement rémunérés dans les plantations agricoles.

7. Références bibliographiques

ABDULRAHIM, D., “ Defining gender in a second exile : Palestinian women in West Berlin ” in Gina Buijs, ed. *Migrant Women. Crossing boundaries and changing identities*, Berg, Oxford, p. 55-82, 1993.

ADELMAN, O., “ Canadian Borders and Immigration Post 9/11 ” in *International Migration Review*, vol. 36, n°1, Spring,, p. 15-28, 2002.

AL-ALI, N.; BLACK, R.; KOSER, K., “ Refugees and transnationalism : the experience of Bosnians and Eritreans in Europe ” in *Journal of Ethnic and Migration Studies*, n°4, p. 615-634, 2001.

AL-NATOUR, S., “ The legal status of Palestinians in Lebanon ” in *Journal of Refugee Studies*, special issue : Palestinians in Lebanon, vol. 10, n°3, Septembre, p. 360-377, 1997.

BLACK, R., “ Fifty Years of Refugee Studies : From Theory to Policy ”, in *International Migration Review*, vol. 35, n°1, Spring, p. 57-78, 2001.

BÖCKER, A. et HAVINGA, T., *Asylum Migration to the European Union : Patterns of Origin and Destination*, Office for Official Publications of the European Communities, Luxembourg, 121 p., 1998.

BOYD, M., “ Family and personal networks in international migration : recent developments and new agendas ” in *International Migration Review, Special silver anniversary issue : international migration : an assessment for the '90s*, Vol. 23, Fall, n° 87, p. 638-669, 1989.

CELS, J., “ Responses of European states to *de facto* refugees ” in Loescher, G. et Monahan, L. (eds) *Refugees in International Relations*, Clarendon Press, Oxford, p. 187-215, 1990.

CREPEAU, F., *Droit d'asile : de l'hospitalité aux contrôles migratoires*, Editions Bruylant & Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 424 p., 1995.

DORAÏ, M. K. et DORAÏ, M., “ Mémoire sociale, immigration et diaspora ” in Laurens, S. et Roussiau, N. (dirs.) *La mémoire sociale. Identité et représentations sociales*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p. 201-212, 2002.

FAIST, T., *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces*, Clarendon Press, Oxford, 380 p., 2000.

FAIST, T., “ ‘Extension du domaine de la lutte’ : International Migration and Security before and after September 11, 2001 ” in *International Migration Review*, vol. 36, n°1, Spring,, p. 7-14, 2002.

GLICK SHILLER, N. ; BASH, L. ; SZANTON BLANC, C., “ From immigrant to transmigrant : Theorizing transnational migration ” in *Anthropological Quarterly*, 68, p. 48-63, 1995.

GURAK, D. T., CACES, F., “ Migration Networks and the Shaping of Migration Systems ” in KRITZ, M. M. ; LIN, L. L. ; ZLOTNIK, H. *International Migration Systems. A Global Approach*. Oxford University Press, New York, p. 150-176, 1992.

HANAFI, S., *Entre deux mondes : Les hommes d'affaires palestiniens de la diaspora et la construction de l'entité palestinienne*, Les dossiers du CEDEJ, Le Caire, 119 p., 1997.

ISSA, M., *Palestinians from Lubyra in Denmark. Dreams and realities*, Working paper published by the Documentation Centre, Danish Refugee Council, Copenhagen, 80 p., 1995.

KOSER, K., “ New Approaches to Asylum ? ” in *International Migration*, Vol. 39 (6), p. 85-99, 2001.

KOSER, K., “ From refugees to transnational communities ? ” in AL-ALI, N. et KOSER, K. (eds.) *New Approaches to Migration : Transnational Communities and the Transformation of Home*, Routledge, London, p. 138-152, 2001a.

KUNZ, E. F., “ Exile and Resettlement : Refugee Theory ”, in *International Migration Review*, vol. 15, n°1-2, Spring – Summer, p. 42-51, 1981.

KUNZ, E. F., “ The Refugee in Flight : Kinetic Models and Forms of Displacement ”, in *International Migration Review*, vol. 7, Summer, n°22, p. 125-146, 1973.

LOESCHER, G., *Beyond charity : International cooperation and the global refugee crisis*, Oxford University Press, New York – Oxford, 260 p., 1993.

LIGHT, I. ; BHACHU, P. ; KARAGEORGIS, S., “ Migration networks and immigrant entrepreneurship ” in LIGHT, I. et BHACHU, P. (eds) *Immigration and entrepreneurship : culture, capital and ethnic networks*, Transaction Publishers, New Brunswick, p. 25-49, 1993.

MITCHELL, C., “ The Significance of the September 11, 2001 Terrorist Attacks for United States-Bound Migration in the Western Hemisphere ” in *International Migration Review*, vol. 36, n°1, Spring,, p. 29-32, 2002.

PORTES, A. *et al.*, “ The study of transnationalism : pitfalls and promise of an emergent research field ” in *Ethnic and Racial Studies*, Vol. 22, n°2, march, p. 217-237, 1999.

RADI, L., “ Les élites palestiniennes en Jordanie : les réseaux comme stratégie de survie ” in COLONOMOS, A. (éd.) *Sociologie des réseaux transnationaux. Communautés, entreprises et individus : lien social et système international*, L'Harmattan, Paris, p. 137-156, 1995.

SHAMI, S., “ The Social Implications of Population Displacement and Resettlement : An Overview with a Focus on the Arab Middle East ” in *International Migration Review*, n°101, Spring, p. 4-33, 1993.

SIMON, G., “ Le concept de champ migratoire ” in Table ronde GEOFORUM : *Champs migratoires et structures urbaines*, Aix-en-Provence, mai (non paginé), 2000.

SMITH, M. P. et GUARNIZO, L. E. (eds) *Transnationalism from below*, Transaction Publishers, New Brunswick, 316 p., 1998.

WAHLBECK, Ö., “ The concept of diaspora as an analytical tool in the study of refugee communities ” in *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 28, n° 2, April, p. 221-238, 2002.

Bibliographie générale

BLACK, R., “ Fifty Years of Refugee Studies : From Theory to Policy ”, in *International Migration Review*, vol. 35, n°1, Spring, p. 57-78, 2001.

BOYD, M., “ Family and personal networks in international migration : recent developments and new agendas ” in *International Migration Review, Special silver anniversary issue : international migration : an assessment for the '90s*, Vol. 23, Fall, n° 87, p. 638-669, 1989.

FAIST, T., *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces*, Clarendon Press, Oxford, 380 p., 2000.

GLICK SHILLER, N. ; BASH, L. ; SZANTON BLANC, C., “ From immigrant to transmigrant : Theorizing transnational migration ” in *Anthropological Quarterly*, 68, p. 48-63, 1995.

GURAK, D. T., CACES, F., “ Migration Networks and the Shaping of Migration Systems ” in KRITZ, M. M. ; LIN, L. L. ; ZLOTNIK, H. *International Migration Systems. A Global Approach*. Oxford University Press, New York, p. 150-176, 1992.

LIGHT, I. ; BHACHU, P. ; KARAGEORGIS, S., “ Migration networks and immigrant entrepreneurship ” in LIGHT, I. et BHACHU, P. (eds) *Immigration and entrepreneurship : culture, capital and ethnic networks*, Transaction Publishers, New Brunswick, p. 25-49, 1993.

SHAMI, S., “ The Social Implications of Population Displacement and Resettlement : An Overview with a Focus on the Arab Middle East ” in *International Migration Review*, n°101, Spring, p. 4-33, 1993.

SMITH, M. P. et GUARNIZO, L. E. (eds) *Transnationalism from below*, Transaction Publishers, New Brunswick, 316 p., 1998.

WAHLBECK, Ö., “ The concept of diaspora as an analytical tool in the study of refugee communities ” in *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 28, n° 2, April, p. 221-238, 2002.